

CONSEIL DE LA FACULTÉ

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la Faculté du vendredi 23 janvier 2015, pièce 4004, du Pavillon des Sciences sociales

Personnes présentes : L. Beauchesne, Y. Dissou, M. Drolet, P. Gosselin, C. Liston-Heyes, P. Makdissi, M. Mérette, L. Munro, L. Pietrantonio, M. Rajiva, J. Ramisch, F. Rocher, M. Rogers, M.B. Salter, D. Santor, N. St-Amand, D. Stockemer, C. Straehle, C. Turenne-Sjolander, J. Wallner

Personnes excusées : A. Ashbaugh, S. Desrochers, R.A. Devlin, A. Gueye, N. C. Lazar, M. Levesque, H. Messadh, M. Orsini, D. Pacom, B. Quirion, E. Reissing, J. St-Gelais

Personnes absentes : G. Labelle, R. Pongou,

Personnes invitées : M. Lalande, S. LeTouzé, S. St. Denis, I. St-Hélène-Uko

A) Introduction

1. Visite du Vice-recteur aux études

Elle fait suite à la mise sur pied, il y a plus d'un an, d'un groupe de travail chargé d'évaluer le rôle et l'avenir de la FÉSP. Ce groupe de travail a sollicité des avis de la communauté universitaire et a formulé des recommandations. Un rapport minoritaire a également été préparé par le Doyen intérimaire de la FÉSP. Ces deux documents ont été présentés aux Doyens et au Sénat à titre informatif, et un comité directeur a été établi afin d'étudier la faisabilité de la mise-en-œuvre des recommandations. Le Vice-recteur aux études a également rencontré le Conseil de la FÉSP et les Vices-doyens et Vices-doyennes aux études supérieures. Ces dernier(è)es ayant communiqué leurs préoccupations, le Vice-recteur a décidé de rencontrer à tour de rôles les conseils des facultés dans le but de présenter le processus d'étude en cours et obtenir leurs réactions. Ces discussions et réflexions seront prises en considération par le comité directeur. De nombreuses questions ont été soulevées par les membres du conseil.

Le Vice-recteur aux études en a pris note, et précise que les rapports ne sont pas encore en mode opérationnel. Le Vice-recteur précise son intention de rencontrer à nouveau les Vices-doyens et Vices-doyennes. Il attire également l'attention sur la motivation de la réorganisation des études supérieures qui n'est nullement guidée par un souci économique. Il souligne le fait que le groupe de travail a identifié un consensus très large sur la nécessité d'une réorganisation; nos structures ne répondent plus aux besoins d'une population étudiante aux cycles supérieurs beaucoup plus importante qu'il y a dix ou quinze ans.

D'autre part, le Vice-recteur aux études informe que la création d'un bureau d'études supérieures pour l'Université, mené par un Vice-recteur associé aux études supérieures est présentement à l'étude.

2. Mot du Doyen et approbation de l'ordre du jour

Le Doyen souhaite la bienvenue au conseil de la faculté à l'étudiante Illesha St Helene Iko, représentante du département de criminologie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal du 12 décembre

Une modification est à signaler : l'ajout de Graciela Dancose parmi les personnes invitées. Le procès-verbal est adopté avec quatre (4) abstentions.

B) Rapports des comités permanents du conseil de la faculté

1. Comité de la recherche

En l'absence de la Vice-doyenne à la recherche, la responsable du développement de la recherche informe des points suivants :

- Résultats des concours internes :
 - Programme de redémarrage : deux demandes ont été reçues, une a été financée
 - PFDR : une demande reçue et financée
 - Colloque sur le campus : quatre demandes reçues et financées
 - Congrès sur le campus : une demande reçue et financée
 - Colloques internationaux : deux demandes reçues et financées
 - Publications : trois demandes reçues et financées
 - Évènements : quatre demandes reçues, trois financées
 - Laboratoire INSPIRE : neuf demandes reçues et financées pour un montant totalisant 34 983.58 \$
- Annonce du prix du Jeune Chercheur de l'Université pour l'année 2014 : le professeur Roland Pongou du département de science économique
- Politique de conservation des données de recherche : la Vice-doyenne va soulever quelques questions lorsque ce dossier sera discuté à la Commission de la recherche. Les membres du conseil sont invités à soumettre leurs interrogations au Vice-décanat à la recherche avant le 5 février.

2. Comité des études supérieures

La Vice-doyenne aux études supérieures informe les membres du conseil que les Vices-doyens et Vices-doyennes avaient rencontré le Vice-recteur aux études au début de janvier pour partager leurs préoccupations quant aux recommandations formulées dans le rapport du groupe de travail sur le rôle et l'avenir de la FÉSP. Notamment le dédoublement de travail et les délais dans le traitement des exceptions. La Vice-doyenne convient qu'il existe une expertise à la FÉSP qui n'est pas encore présente au décanat et dont il faut absolument en tenir compte.

Mise à jour sur les bourses : nous avons éprouvé quelques difficultés avec le nouveau portail BESO, mais il est maintenant opérationnel. Les unités ont jusqu'au 30 janvier pour soumettre leur mise en rang au BES.

3. Comité exécutif

Le Doyen informe que les membres de l'exécutif se sont réunis récemment à deux reprises depuis le dernier conseil de la faculté. Les discussions portaient essentiellement sur la FÉSP et le budget 2015-2016 de la Faculté. Le comité exécutif envisage une série d'initiatives génératrices de revenus pour les prochaines années; le conseil de la faculté sera tenu informé de l'évolution de ces dossiers.

4. Comité du personnel enseignant

A la dernière réunion du CPEF, il avait surtout été question des congés universitaires. Les prochaines semaines seront occupées avec l'arrivée des rapports des évaluateurs externes.

5. Comité des études du baccalauréat

La Vice-doyenne aux études de premier cycle fait état des données préliminaires en matière de demandes d'admission nous provenant du bassin des écoles du secondaire. Malgré la décroissance des effectifs qui se confirme à l'échelle de la province, la Faculté observe une légère hausse, tant au sein des bassins francophone et anglophone que pour les demandes des internationaux et nos programmes en immersion. Les nouvelles à cet égard sont ainsi moins mauvaises que celles attendues. Il est fort probable que le suivi rapproché des demandes d'admission au printemps dernier mis sur pied rapidement avec l'aide des unités, dont les responsables de programmes, ait eu un impact positif dont il faut se féliciter. La vice-doyenne précise qu'en cette période de décroissance démographique, les initiatives en matière de recrutement se montreront décisives.

L'Administratrice aux études présente pour sa part les données d'inscription.

La Vice-doyenne annonce enfin l'arrivée de Tina Lamontagne au poste de Responsable de l'expérience étudiante. Elle souligne son parcours à l'université ainsi que le prix d'excellence du service à l'université qu'elle s'est vue attribuée à l'hiver 2014. Madame Lamontagne entre en fonction dès le 26 janvier.

C) Discussion : demande au sénat qui doit être soumise au vote

- Changement mineur au programme de psychologie clinique

Le Directeur de l'École de psychologie justifie le changement comme suit : les changements proposés concernent les cours PSY7105, PSY7505 et PSY7905 du programme de doctorat en psychologie clinique. Ils visent uniquement le titre des cours ainsi que leur contenu et reflètent l'évolution de la discipline dans le domaine des services psychologiques. Les membres du Conseil s'interrogent sur la notion de données probantes et son lien avec le contenu des cours. Après discussion, le changement est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 14 h 15.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION : 13 février 2015